

**Fiche à retourner impérativement complétée
par courrier postal ou électronique :**

Mairie de Donges
Service Communication
Place Armand Morvan BP 30
44480 Donges

E-mail : s.communication@ville-donges.fr



Inscription sur le répertoire des Commerçants et Artisans de Donges

Renseignements à destination de l'annuaire des artisans et commerçants de Donges sur le site ville-donges.fr, rubrique « Ma ville/Économie locale ».
Cet annuaire est entièrement gratuit – Faites attention au démarchage abusif.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE (*usage interne - non publié*)

Raison sociale :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse :

Responsable de l'établissement (*Prénom, Nom*) :

Téléphone :

E-mail :

VOTRE FICHE ANNUAIRE (*ces informations apparaîtront sur le site internet de la Ville (ville-donges.fr)*)

Nom commercial :

Secteur(s) d'activité(s) :

☐ Animations et Festivités	☐ Automobile	☐ Banque - Assurance
☐ Commerces alimentaires	☐ Immobilier	☐ Maison – Habitat
☐ Producteurs locaux	☐ Restauration	☐ Santé
☐ Service aux particuliers	☐ Soins et Bien-être	☐ Tabac - Presse

Adresse (*si vous avez un local public*) :

Téléphone public :

E-mail public :

Site internet :

Réseaux sociaux : ☐ Facebook ☐ Instagram
☐ Autre

Jours et horaires d'ouverture :

Présentation succincte de votre activité (*savoir-faire, entreprise familiale, artisanale, spécialités, etc.*) :

PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Ville de Donges destiné à la gestion et à la mise à jour de l'annuaire des commerçants et artisans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des informations qui vous concernent.

*Vous pouvez exercer ces droits, ou vous opposer au traitement pour des motifs légitimes, en vous adressant au **Service Communication – Mairie de Donges, Place Armand Morvan BP 30, 44480 Donges**. Le droit d'accès aux informations relatives à votre établissement s'exerce par écrit auprès de Monsieur le Maire.*

Fait à :

Le :

Nom/Prénom :

Signature et cachet de l'établissement :

Votre signature vaut accord de publication des informations sur le site internet de la ville.

Fiche n°
Reçue le :